

## N° 01/05.2019 – RAPPORT SUR LA GESTION ET LES COMPTES 2018

### 1. Préambule

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Conformément aux dispositions légales et aux articles 23 et 27 des statuts, le Comité de direction soumet à l'approbation du Conseil intercommunal le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2018.

Les comptes sont établis sur la base des charges et des produits scolaires effectifs incombant aux 9 communes formant l'association :

- Pour 24'283 habitants au 31.12.2018 (24'013 au 31.12.2017)
- Pour 2'434 élèves ASIME (+ 24 élèves hors ASIME) enclassés au 01.10.2017 (2'400 + 26 au 01.10.2016) dans les *Etablissements primaires de Morges Est* et de *Morges Ouest* et dans l'*Etablissement secondaire de Morges Beausobre*.

Secteurs	Comptes 2018			Budget 2018		Ecart par rapport au budget			
	Charges	% du total	Produits	Charges	Produits	Charges	%	Produits	%
50 Administration et activités scolaires générales	2'552'632.66	22.9 %	633'578.40	2'785'820	706'650	-233'187.34	-8.4%	-73'071.60	-10.3%
51 Locaux scolaires	8'417'986.74	75.5 %	7'846.00	8'448'635	-	-30'648.26	-0.4%	2'846.00	56.9%
52 Transports scolaires	178'409.45	1.6 %	-	185'000	-	-6'590.55	-3.6%	-	-
59 Répartition des charges			10'507'604.45		10'707'805			-200'200.55	-1.9%
<i>Total</i>	<i>11'149'028.85</i>		<i>11'149'028.85</i>	<i>11'419'455</i>	<i>11'419'455</i>	<i>-270'426.15</i>	<i>-2.4%</i>	<i>-270'426.15</i>	<i>-2.4%</i>
<b>Coût par élève</b>			<b>CHF 4'275.00</b>		<b>CHF 4'367.00</b>			<b>-CHF 92.00</b>	<b>-2.1 %</b>
<i>Comparaison avec 2017</i>			<i>CHF 4'231.00</i>		<i>CHF 4'324.00</i>			<i>-CHF 93.00</i>	<i>-2.2 %</i>
<i>Ecart</i>			<i>CHF 44.00</i>		<i>CHF 43.00</i>				

## 2. Commentaires

Le total des charges/produits est de CHF 11'149'028.85.

Les comptes 2018 sont inférieurs au budget de CHF -270'426.15 (-2.4%).

Le coût par élève est de CHF 4'275 (-2.1 % par rapport au budget). Il a augmenté de CHF 44.00 par rapport à 2017 (1.0 %).

### Administration et activités scolaires générales

Les dépenses scolaires générales comprennent les coûts liés à la gestion administrative et financière, aux charges scolaires et parascolaires communales. Ces charges englobent les frais d'administration, les devoirs surveillés, le cabinet dentaire scolaire et le service médical, l'école à la montagne, les camps de ski, les frais de transport à la piscine/patinoire, le sport scolaire facultatif et les camps d'été. Elles se répartissent à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2018 et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1er octobre 2017.

Les dépenses scolaires générales représentent 22.9 % des charges (22.7 % en 2017).

Outre une gestion financière attentive, les principaux écarts par rapport au budget sont les suivants :

- Autorités (groupe de comptes 501) :
  - Diminution des charges de -4.3 %
- Administration (groupe de comptes 502) :
  - Diminution des charges globale de -15.2 % due au report en 2019 du remplacement de l'outil de gestion SOCRATE et à la simplification de l'inauguration officielle du *Centre Marcel Barbey*, malgré une augmentation de charges due aux frais de transports dus aux particularités d'enclassement et aux écolages des enfants domiciliés à l'extérieur de l'ASIME
  - Augmentation des produits de 57.8 % due à des remboursements d'écolage plus élevés que prévus
- Devoirs surveillés (groupe de comptes 503) :
  - Augmentation des charges de 4.2 % due au renforcement de la structure d'encadrement en raison de l'augmentation du nombre d'élèves inscrits et de leurs besoins
  - Augmentation des produits de 20.4 % en raison de l'augmentation du nombre d'élèves
- Cabinet dentaire (groupe de comptes 504) :
  - Augmentation des charges de 8.7 % due aux mesures prises dans le cadre de la réorganisation
  - Diminution de produits de -28.8 % due à la perte de rendez-vous dans le cadre de la réorganisation
  - Pour plus de détails, voir l'annexe 7

- Camps scolaires internes (groupes de comptes 506) :
  - Diminution des charges de -8.0 % due à l'amortissement du mini-bus sur 5 ans
  - Augmentation des produits de 6.1 %
- Camps scolaires externes (groupes de comptes 507) :
  - Diminution des charges de -8.1 % due au changement de sites et de transporteur
  - Augmentation des produits de 5.3 % due à davantage de subsides
- Camps d'été (groupe de comptes 508) :
  - Diminution des charges de 64.6 % due à la réduction du nombre de camps en raison du déménagement des *Grandes-Roches* au *Centre Marcel Barbey*
  - Diminution des produits de 56.4 % pour la même raison
- Sport (groupe de comptes 509) :
  - Diminution des charges de -13.4 % due à une diminution du matériel à remplacer

### Locaux scolaires

L'évaluation du coût des locaux scolaires fait l'objet d'un barème prenant en compte l'amortissement et le taux d'intérêt d'une part, les charges d'exploitation et d'entretien forfaitaires par type de locaux d'autre part. Les coûts des locaux, soit les indemnités versées aux communes propriétaires de constructions scolaires, sont répartis, pour les communes de l'ASIME, à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2018 et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1<sup>er</sup> octobre 2017.

La facturation des locaux à l'ASIME est actualisée chaque année en fonction des nouveaux investissements dans les bâtiments scolaires des communes propriétaires et en fonction de la fin des amortissements.

Les locaux scolaires représentent **75.5 %** des charges (75.6 % en 2017).

Le principal écart par rapport au budget est une augmentation des produits de 56.9 % due à une meilleure location du *Centre Marcel Barbey* que prévue.

### Transports scolaires

Les coûts des transports scolaires (pour les élèves du degré secondaire) sont pris en charge pour moitié par la commune de Morges (plafond de CHF 120'000.00) et pour moitié par les huit autres communes de l'ASIME à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2018 et d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Les transports scolaires représentent **1.6 %** des charges (1.7 % en 2017).

La diminution des charges est de 3.6 % par rapport au budget.

### 3. Participation des communes

La répartition des coûts entre les communes fait l'objet d'un tableau qui figure à la fin du tableau des comptes de l'exercice 2018, déduction faite des acomptes versés en cours d'année. La différence, en plus ou moins selon les communes, sera réglée avec l'acompte du 3<sup>e</sup> trimestre 2019.

La répartition de la quote-part du plafond d'endettement sur les communes membres de l'ASIME figure dans le tableau suivant.

ASIME - Répartition du plafond d'endettement	Habitants au 31.12.2018	Elèves au 01.10.2017	Quote-part	
	50% par habitant	50% par élève	CHF	%
CHF 2'000'000.00	CHF 1'000'000.00	CHF 1'000'000.00		
MORGES	15'725	1'465	1'249'462.00	62%
ACLENS	535	62	47'504.00	2%
BREMBLENS	548	73	52'559.00	3%
CHIGNY	358	39	30'766.00	2%
ECHICHENS	3'050	314	254'608.00	13%
LULLY	790	100	73'618.00	4%
ROMANEL-SUR-MORGES	458	51	39'814.00	2%
TOLOCHENAZ	1'933	224	171'633.00	9%
VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	886	106	80'036.00	4%
<b>Total</b>	<b>24'283</b>	<b>2'434</b>	<b>2'000'000.00</b>	<b>100%</b>

## 4. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIME

- Après avoir pris connaissance et étudié le préavis n° 01/05.2019 – *Rapport sur la gestion et les comptes 2018* et ses annexes,
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission chargée de leur étude,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. D'adopter les comptes de l'exercice 2018 tels que présentés avec un total des charges/produits de CHF 11'149'028.85
2. De donner décharge au Comité de direction et au directeur administratif pour la gestion administrative et financière de l'année 2018.

Adopté par le Comité de direction le 18 mars 2019.

pour le Comité de direction  
la présidente le secrétaire

Isabelle Bonvin Marc Johannot

#### Annexes du préavis :

1. Récapitulatif par secteur d'activité
2. Répartition des coûts par commune
3. Evolution des charges
4. Evolution des produits
5. Evolution du coût par élève
6. Analyse de la rentabilité des devoirs surveillés
7. Analyse de la rentabilité du cabinet dentaire
8. Analyse de la rentabilité des camps
9. Détail des charges correspondant au mobilier scolaire
10. Détail des charges correspondant aux transports
11. *Grandes-Roches* et *Centre Marcel Barbey*
12. Dépenses imprévisibles et exceptionnelles
13. Investissements et amortissements

#### Documents complémentaires :

- Calcul du coût des locaux scolaires pour l'exercice 2018
- Compte d'exploitation 2018
- Bilan au 31 décembre 2018
- Investissements 2018
- Rapport de gestion 2018

## Annexe 1 : Récapitulatif par secteur d'activité

Le récapitulatif des charges et des produits par secteur d'activité se trouve à la 1ère page du tableau des comptes.

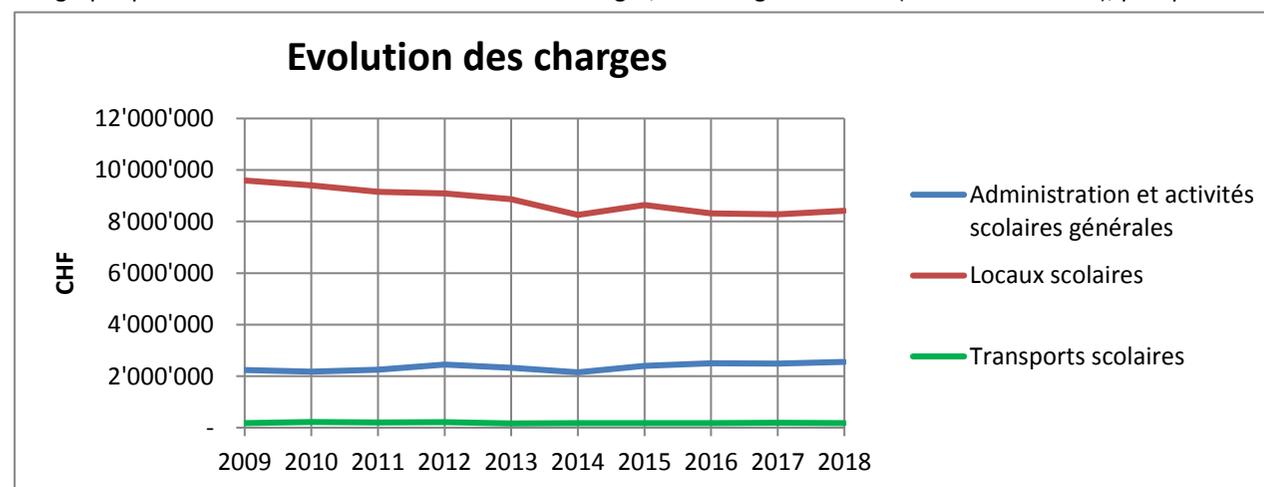
## Annexe 2 : Répartition des coûts par commune

La répartition des coûts par commune se trouve à la dernière page du tableau des comptes.

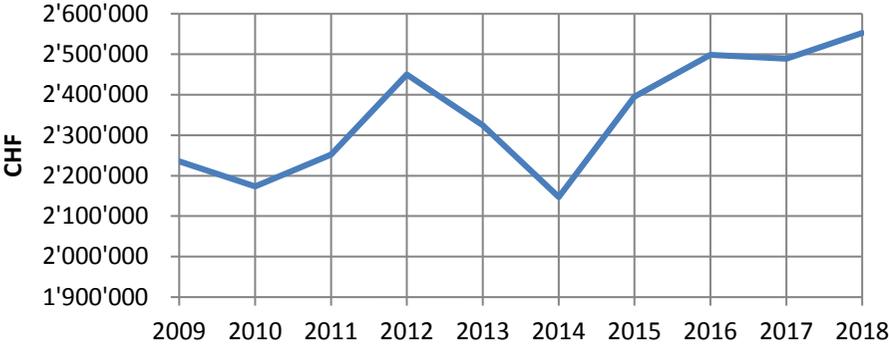
## Annexe 3 : Evolution des charges

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
50	Administration et activités scolaires générales	2'235'402.58	2'173'226.50	2'252'484.94	2'450'014.32	2'324'267.39	2'147'308.17	2'395'641.65	2'498'647.34	2'488'896.23	2'552'632.66
51	Locaux scolaires	9'593'530.00	9'398'510.00	9'148'322.00	9'089'769.50	8'865'858.00	8'258'224.00	8'640'311.00	8'311'744.00	8'282'193.95	8'417'986.74
52	Transports scolaires	176'526.40	218'983.00	199'454.00	217'067.50	162'995.00	174'667.00	173'105.50	172'981.55	189'740.70	178'409.45
	<i>Total</i>	<i>12'005'458.98</i>	<i>11'790'719.50</i>	<i>11'600'260.94</i>	<i>11'756'851.32</i>	<i>11'353'120.39</i>	<i>10'580'199.17</i>	<i>11'709'058.15</i>	<i>10'983'372.89</i>	<i>10'960'830.88</i>	<i>11'149'028.85</i>

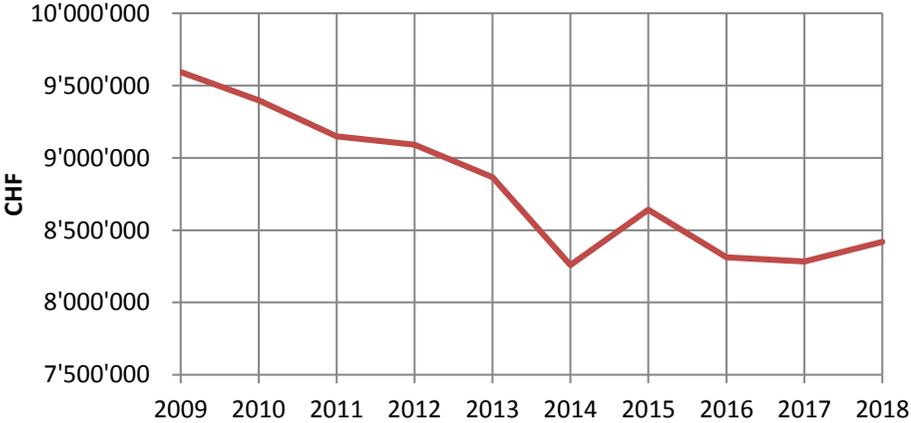
Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des charges, d'abord globalement (à la même échelle), puis par secteur (avec des échelles distinctes).



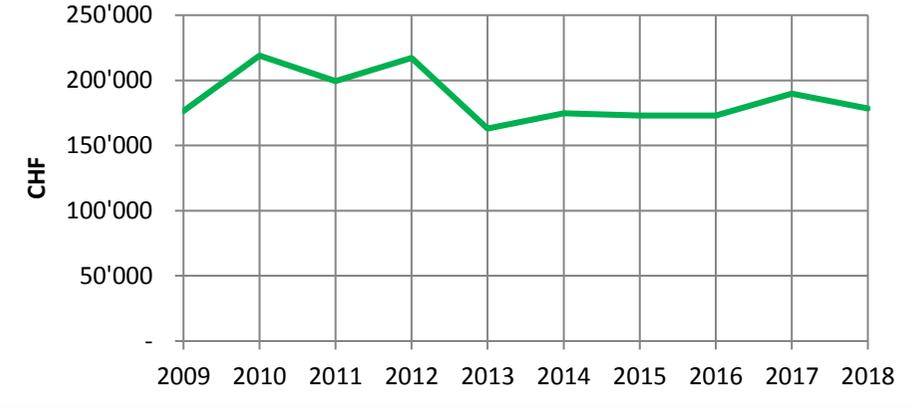
### Administration et activités scolaires générales



### Locaux scolaires



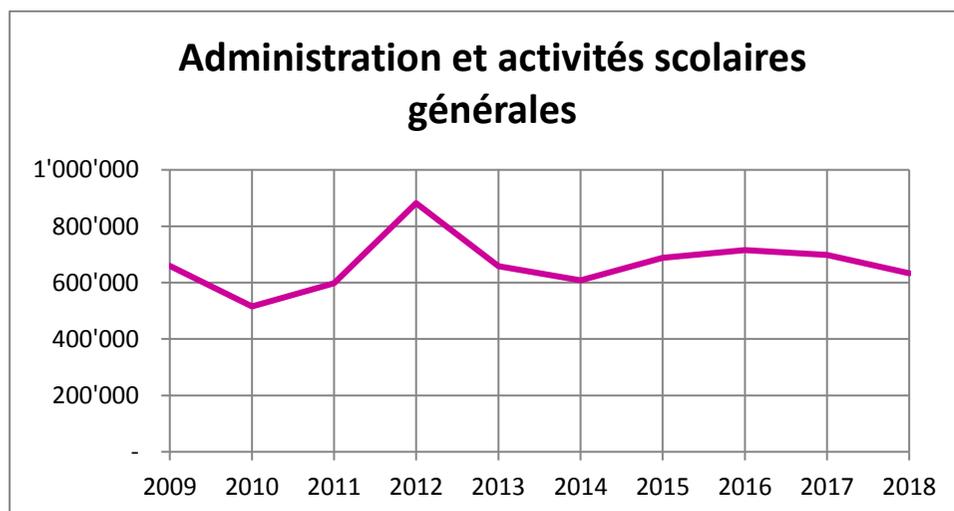
### Transports scolaires



## Annexe 4 : Evolution des produits

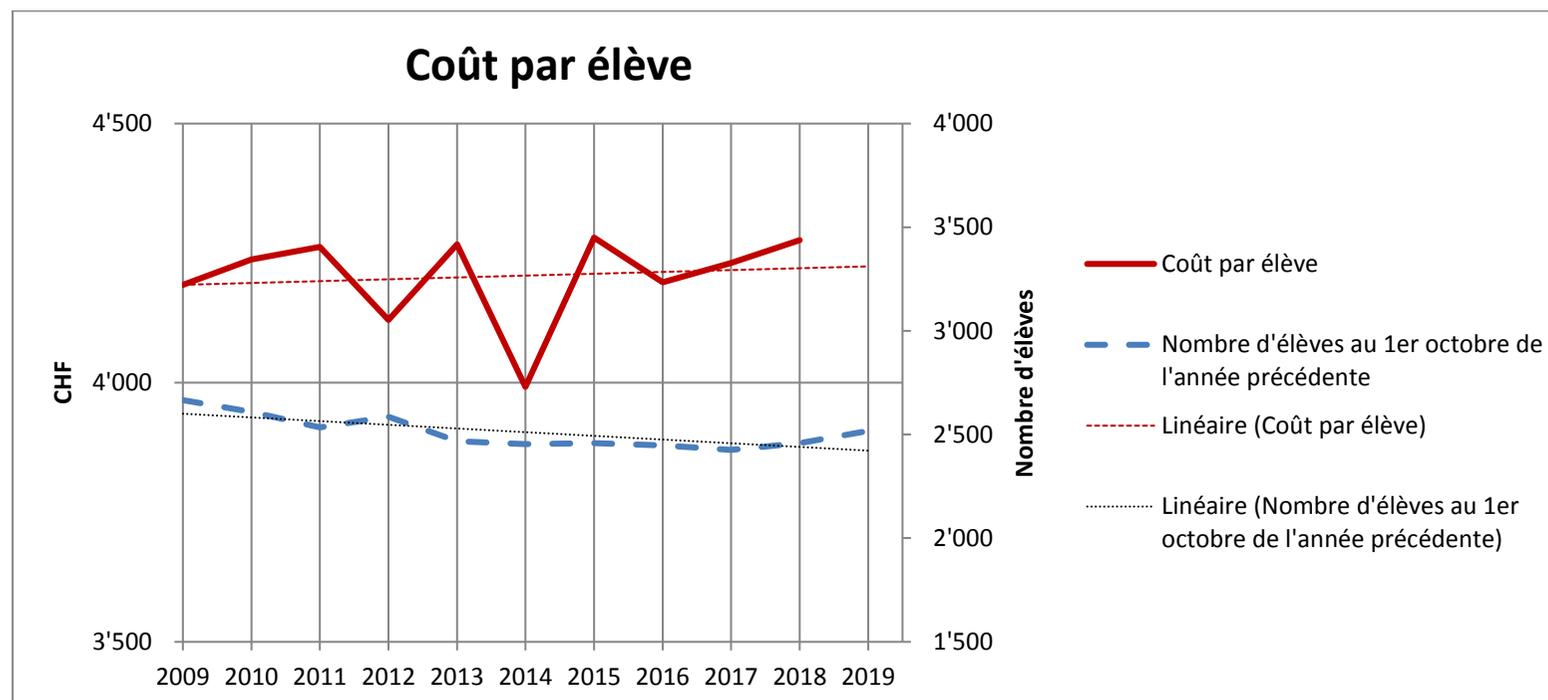
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
50	Administration et activités scolaires générales	659'853.48	515'628.00	597'444.42	881'786.62	657'936.20	608'333.17	687'795.60	715'394.24	697'915.76	633'578.40
51	Locaux scolaires										7'846.00
52	Transports scolaires	4'265.50	1'390.50						344.25	-344.25	

Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des produits du secteur administration et activités scolaires générales.



## Annexe 5 : Evolution du coût par élève

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Coût par élève	4'189.00	4'238.00	4'262.00	4'121.00	4'267.00	3'992.00	4'280.00	4'194.00	4'231.00	4'275.00
Nombre d'élèves au 1er octobre de l'année précédente	2'666	2'609	2'535	2'586	2'468	2'454	2'458	2'448	2'426	2'458



La courbe de tendance linéaire du coût par élève (indiqué en pointillé rouge dans le graphique ci-dessus) révèle une légère augmentation au cours des années.

La courbe de tendance linéaire du nombre d'élèves (indiquée en pointillé bleu dans le graphique ci-dessus) montre une diminution au cours des années. Depuis 2013 le nombre d'élèves est stable : moyenne de 2'452, écart type de 10.

## Annexe 6 : Analyse de la rentabilité des devoirs surveillés

A fin 2018, la situation financière du secteur 503 « Devoirs surveillés » se résume comme suit :

	Comptes charges	Comptes produits	Déficit	Couverture
503 Devoirs surveillés	188'916.60	49'371.00	139'545.60	26%

La participation des parents couvre 26 % des charges. Le tarif a été ajusté en 2017 (augmentation de 25 %).

## Annexe 7 : Analyse de la rentabilité du cabinet dentaire scolaire

L'évolution de la situation financière du secteur 504 « Cabinet dentaire scolaire » est la suivante :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
	Réel	Budget						
Charges	445'758.08	459'037.59	454'617.48	476'734.77	460'008.43	463'145.34	537'385.80	494'550.00
Honoraires	282'577.17	265'747.65	267'164.00	257'689.80	275'847.90	261'814.15	206'344.35	290'000.00
Déficit	163'180.91	193'289.94	187'453.48	219'044.97	184'160.53	201'331.19	331'041.45	204'550.00
Ecart du déficit par rapport à 2012		18.45%	14.87%	34.23%	12.86%	23.38%	102.87%	25.35%
Rapport honoraires/charges	63.39%	57.89%	58.77%	54.05%	59.97%	56.53%	38.40%	58.64%
Déficit tenant compte des prestations non facturées (env. CHF 60'000)	103'180.91	133'289.94	127'453.48	159'044.97	124'160.53	141'331.19	271'041.45	144'550.00

Suite à l'analyse effectuée par un expert en 2017, le Comité de direction a décidé de réorganiser le cabinet dentaire scolaire en 2018. L'effectif a été réduit de 3.1 à 2.45 ETP dès la rentrée scolaire. Les horaires d'ouverture ont été adaptés aux besoins des parents. Le cabinet sera ouvert durant 4 semaines pendant les vacances scolaires. Un plan de mise à niveau des formations des collaboratrices a été défini. Le logiciel de gestion (soins et facturation) a été remplacé par un outil professionnel spécialisé.

Les charges exceptionnelles liées à cette réorganisation ont été estimées à environ CHF 92'000.00. Le manque à gagner a été estimé à environ CHF 55'000.00. Par conséquent le déficit « net » du cabinet dentaire scolaire en 2018 est d'environ CHF 184'000.00 (kCHF 331 – kCHF 92 – kCHF 55).

L'adaptation des tarifs au nouveau tarif dentaire révisé (DENTOTAR) sera effectuée à la rentrée scolaire 2019-2020.

Pour information : Le tarif en vigueur date de 1994. Il est basé sur l'indice suisse des prix à la consommation de 1992. Le nouveau calcul permet une compensation partielle de l'augmentation des coûts à laquelle le cabinet dentaire a été exposé depuis lors. Entré en vigueur il y a plus de 20 ans, le tarif actuel n'est plus en phase avec la médecine dentaire moderne. (Source : www.dentotar.ch).

Les effets de la réorganisation entamée en 2018 se poursuivront sur plusieurs années et devraient permettre d'atteindre un équilibre financier d'ici 3 à 5 ans.

## Annexe 8 : Analyse de la rentabilité des camps

A fin 2018, la situation financière des secteurs 506 « Camps scolaires internes », 507 « Camps scolaires externes » et 508 « Camps d'été » se résume comme suit :

		Comptes charges	Comptes produits	Déficit	Couverture
506	Camps scolaires internes (école à la montagne et camps de ski de fond à la Vallée de Joux)	650'799.19	248'041.20	402'757.99	38%
507	Camps scolaires externes (camps de ski alpin)	83'628.50	58'732.60	24'895.90	70%
508	Camps d'été	20'241.90	20'480.00	-238.10	101%
	<i>Total</i>	<i>754'669.59</i>	<i>327'253.80</i>		

Les produits proviennent essentiellement de 3 sources distinctes :

1. La participation des parents
2. Le remboursement par le Canton des frais des enseignants (pour les camps scolaires uniquement)
3. Les subsides sportifs

Dans le tableau ci-dessus, seules certaines charges spécifiques aux camps d'été ont été comptées dans le groupe 508, à savoir :

- Traitements des moniteurs auxiliaires
- Achats de produits alimentaires
- Transports
- Activités sportives et culturelles

On constate qu'avec cette répartition :

- Pour les camps scolaires internes, les produits (CHF 248'041.20) couvrent 38 % des charges spécifiques (CHF 650'799.19).
- Pour les camps scolaires externes, les produits (CHF 58'732.60) couvrent 70 % des charges spécifiques (CHF 83'628.50).
- Pour les camps d'été, les produits (CHF 20'480.00) couvrent 101 % des charges spécifiques (CHF 20'241.90). Pour mémoire, en raison du déménagement des Grandes-Roches au Centre Marcel Barbey, seuls 2 camps (au lieu de 5) ont été organisés en 2018.

## Annexe 9 : Détail des charges correspondant au mobilier scolaire

Le tableau suivant présente le détail des charges concernant le mobilier scolaire :

		<b>Comptes charges</b>	<b>Budget charges</b>
502.3111.00	Achats de mobilier, de machines et d'équipements techniques de bureau	10'232.18	41'000
502.3112.00	Achats de mobilier scolaire	61'149.20	69'000
502.3112.01	Achats de mobilier scolaire Morges Est	3'431.70	6'600
502.3112.02	Achats de mobilier scolaire Morges Ouest	1'269.35	6'100
502.3112.03	Achats de mobilier scolaire Morges Beausobre	614.00	4'800
502.3113.00	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux	3'015.15	
502.3151.00	Entretien du mobilier, des machines et des équipements techniques de bureau	190.00	5'000
502.3152.00	Entretien du mobilier scolaire	579.45	15'000
502.3153.00	Entretien du mobilier et des équipements pour autres locaux	3'894.05	15'000
<i>Total</i>		<i>84'375.08</i>	<i>162'500</i>

Le renouvellement annuel du mobilier scolaire a été effectué comme prévu. Le détail des achats figure dans le tableau des comptes.

## Annexe 10 : Détail des charges correspondant aux transports

Le tableau suivant présente le détail des charges concernant les transports :

		<b>Comptes charges</b>	<b>Budget charges</b>
502.3188.01	Transports d'élèves liés aux particularités d'enclassement	93'517.00	85'000
506.3188.05	Transports des élèves aux camps d'école à la montagne et aux camps de ski	35'254.45	33'000
507.3188.05	Transports des élèves aux camps de ski	8'100.00	11'000
508.3188.05	Transports pour camps d'été	1'723.20	5'500
509.3188.04	Transports des élèves à la piscine ou à la patinoire	95'908.10	100'000
522.3188.02	Transports des élèves du secondaire (distance > 2.5 km)	158'566.45	160'000
522.3188.03	Transports des élèves au raccordement ou au sport-art-études	19'843.00	25'000
<i>Total</i>		<i>412'912.20</i>	<i>419'500</i>

## **Annexe 11 : *Grandes-Roches et Centre Marcel Barbey***

Les derniers camps scolaires se sont déroulés en juin 2018 aux *Grandes-Roches*. Le *Centre Marcel Barbey* est entré en exploitation en 2018, après un an de travaux de rénovation et de transformation. Le mois de juillet a été consacré au déménagement et à l'installation dans les nouveaux locaux. Les premiers camps de vacances ont accueillis les enfants au mois d'août. Seuls 2 camps ont été organisés en raison du déménagement depuis les *Grandes-Roches*. Les camps scolaires ont débuté comme prévu au mois de septembre.

Les comptes 2018 du *Centre Marcel Barbey* ne concernent que 6 mois d'exploitation.

Le décompte final des travaux sera présenté en 2019, lorsque les dernières factures auront été traitées.

## **Annexe 12 : Dépenses imprévisibles et exceptionnelles**

Le Comité de direction n'a pas engagé de dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en 2018.

## **Annexe 13 : Investissements et amortissements**

Le tableau intitulé « Investissements 2018 » figurant en annexe présente le montant des différents investissements et les amortissements correspondants.

Deux crédits sont en cours d'amortissement (sur une durée de 30 ans) :

- Crédit d'étude et d'acquisition du Centre Marcel Barbey (CHF 265'000.00)
- Crédit de réalisation des travaux du Centre Marcel Barbey (CHF 1'800'000.00)

Deux nouveaux investissements ont été réalisés en 2018 :

- Achat d'un mini-bus pour les camps
- Participation à l'achat du logiciel Abacus-Nest par la Ville de Morges

Ces 2 derniers investissements seront amortis sur une durée de 5 ans.

Tous les amortissements débutent sur l'exercice 2018.